

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 16 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 DDEEES 347 Subvention à l'association bienvenue au village Montorgueil pour les illuminations de fin d'année 2010 (1er).

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association bienvenue au village Montorgueil (1er) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2010 ;

Vu l'avis du conseil du 1er arrondissement en date du 28 novembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3.400 euros est attribuée à l'association bienvenue au village Montorgueil située 7, rue Montorgueil à Paris (1er) (X09036 – 71401 – 2011_02379) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2010. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 12.500 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 3.400 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2011 de la Ville de Paris fonction 94, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 et suivant (VF55004).